l'année, comme récompense, au lieu d'être accordées à la rentrée des cours, cela serait préjudiciable, en ce sens que certains élèves pauvres, vu l'incertitude où ils seraient d'en obtenir une, n'entreraient pas à l'école normale.

Il serait peut-être avantageux de réserver quelques bourses, disons 3 ou 4, qui seraient accordées, comme récompense, aux élèves les plus méritants.

Les bourses sont généralement accordées entières.

Si le boursier laisse complètement ou momentanément l'école normale, le montant de sa bourse est complètement ou pendant le temps que dure son absence — suivant le cas—reporté sur un autre élève.

Je ne pense pas que les traitements des professeurs de mon école normale soient trop élevés, le plus fort étant de $1160.00.

Depuis mon entrée comme principal à l'école normale Laval, un seul professeur —Le professeur de dessin — a été ajouté au corps enseignant. Il est vrai qu'il y en avait déjà eu un avant mon entrée en fonctions. Ce professeur est nécessaire. Tel qu'il est, le corps enseignant de l'école normale n'est pas trop nombreux.

Si les écoles normales étaient dirigées complètement par des religieux, il pourrait se faire que les dépenses fussent moindres ; mais il est probable que les résultats ne seraient pas aussi efficaces, et ce, pour les raisons que j'ai déjà données tout à l'heure, et aussi, parce que les changements qui peuvent avoir lieu parmi le corps enseignant laïque doivent être moins fréquents que dans le personnel d'une communauté religieuse.

Je ne pense pas que des cours normaux attachés à des institutions classiques puissent donner des résultats aussi avantageux que ceux que l'ont doit attendre du système actuel. Il me semble que l'on porte plus d'attention à l'enseignement élémentaire dans les écoles normales que dans les collèges classiques ; car l'enseignement élémentaire, qui est le but spécial auquel cherchent à atteindre les écoles normales, est considérée comme secondaire dans ces maisons d'éducation. En tous cas, la chose advenant, il faudrait que les élèves normaux fussent complètement séparés de ceux qui suivent les cours classiques.

Aux Ursulines, l'école normale est indépendante du reste de la communauté. Les cours y sont donnés par les professeurs du corps enseignant de l'école normale. Les professeurs *ad hoc* seuls offrent des garanties sérieuses au point de vue pédagogique, chacun ayant sa spécialité.

La plupart des élèves des écoles normales cherchent à obtenir le diplôme d'école modèle ; mais peu sont admis au cours académique. Il y en a de 6 à 7 en moyenne seulement à l'école normale Laval.

Les élèves diplômés de mon école normale, en tant que j'ai pu en juger, se sont généralement livrés à l'enseignement.

Je ne puis préciser ou les instituteurs sortis de l'école normale Laval ont été plus particulièrement employés. Je sais que quelques uns d'entre eux enseignent actuellement au Manitoba et dans la province d'Ontario. La plupart de ceux qui n'ont pas enseigné donnent pour raison qu'ils n'ont pas trouvé d'engagement acceptable. Jamais à ma connaissance, un élève sorti de mon école normale n'a refusé une offre suffisamment avantageuse.

On devrait plutôt considérer le nombre d'années données à l'enseignement par les élèves sortis des écoles normales collectivement, que le chiffre de ceux qui ont enseigné pendant un temps plus ou moins long.

Le gouvernement ne devrait pas avoir lieu de se plaindre, quand un élève de l'école normale entre dans l'etat ecclésiastique ou dans les professions, si l'on tient compte des services qu'il peut y rendre à la cause de l'enseignement.

Plusieurs inspecteurs d'écoles sortent de l'école normale Laval.

La plupart des élèves de mon école normale qui ont embrassé des professions libérales avaient préalablement enseigné pendant les trois années exigées par la loi.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ LAVAL